

DEMANDE DE DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU (VALANT DISPENSE D'ASSIDUITÉ)

Délai : 10 octobre 2024 pour le premier semestre / **28 février 2025** pour le deuxième semestre

Une demande hors délai est possible uniquement dans les 15 jours qui suivent l'événement permettant de bénéficier du régime spécial d'études (RSE).

NOM Prénom

Diplôme Niveau

Courriel @etu.unistra.fr / Carte d'étudiant-e | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Adresse postale

Sauf raison exceptionnelle ou situation temporaire, la demande ne peut excéder huit codes de cours. En outre, l'avis du ou de la responsable de parcours est requis pour toute demande excédant quatre codes de cours.

N°	Code et intitulé du cours	Numéro du groupe et nom de l'enseignant-e
01		
02		
03		
04		
05		
06		
07		
08		

Informations importantes

La dispense est accordée par codes Apogée complets (si ce code regroupe CM et TD, la dispense vaut pour CM et TD).
 La dispense prend effet après son acceptation par le Doyen. Elle n'a pas d'effet rétroactif. Elle ne dispense notamment pas des épreuves qui se sont déroulées avant l'acceptation de la demande.
 Pour les cours concernés, après acceptation par le Doyen, les épreuves sans convocation ne doivent **pas** être passées. Leur note ne saurait être prise en compte. Les épreuves avec convocation font l'objet d'une convocation par mail et/ou papier. Pour différencier les épreuves avec et sans convocation, consulter les Modalités d'évaluation des compétences et des connaissances (MECC) du parcours.

Partie réservée à l'administration

L'étudiant-e a fourni :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> un certificat de travail | <input type="checkbox"/> un certificat médical de longue durée |
| <input type="checkbox"/> un certificat de scolarité | <input type="checkbox"/> une lettre expliquant son cas |

Avis du ou de la Responsable de parcours, le cas échéant :

<input type="checkbox"/> Favorable	Motif :
<input type="checkbox"/> Défavorable	

Avis du Doyen de la Faculté :

<input type="checkbox"/> Favorable	Motif :
<input type="checkbox"/> Défavorable	

À Strasbourg, le

Le Doyen